

MISE À JOUR DES LISTES DES PROFESSIONNELS

La Mairie sollicite toutes les entreprises montarnéennes pour la mise à jour des répertoires, notamment les fiches professionnelles du site internet. Merci de nous adresser vos corrections des fiches existantes ou retourner les formulaires dédiés, sur les pages Économie ou Santé. www.montarnaud.fr

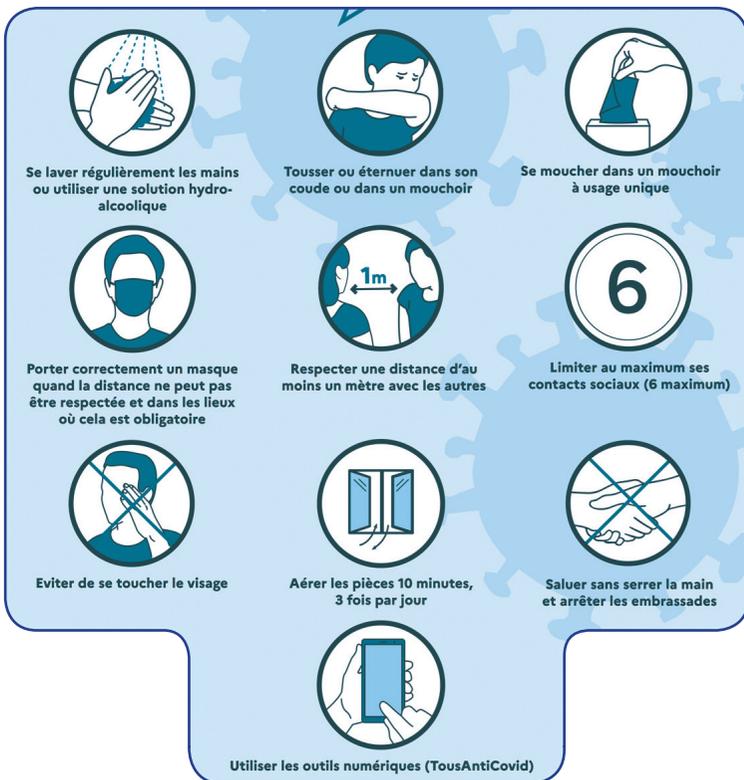
BULLETINS MENSUELS

En raison de la situation sanitaire et des annulations consécutives des animations, la publication du mensuel de Décembre 2020 a été annulée. La prochaine parution sera pour la rentrée 2021. Pour toute parution dans le prochain bulletin « Mensuel N° 135 - Janvier 2021 », merci de nous adresser vos annonces par mail à service.communication@montarnaud.fr, avant **lundi 7 décembre 2020**.



MAIRIE

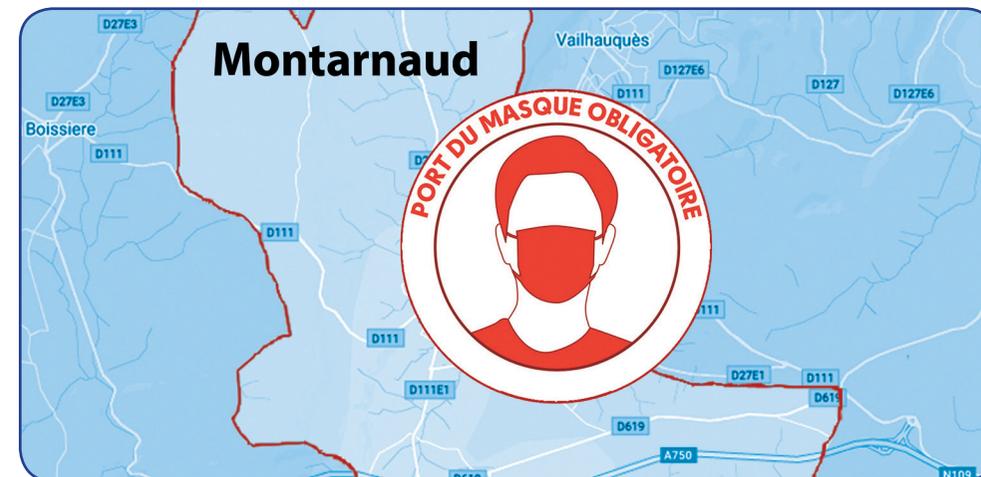
80, av. Gilbert Sénès
34570 Montarnaud
Tél : **04 67 55 40 84**
Fax : 04 67 55 52 65
www.montarnaud.com
contact@montarnaud.fr



-  Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
-  Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
-  Se moucher dans un mouchoir à usage unique
-  Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire
-  Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
-  Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
-  Éviter de se toucher le visage
-  Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour
-  Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
-  Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Conception & Réalisation : Ville de Montarnaud - 11/2020.

LES MESURES ANTI-COVID-19



Les familles, les commerçants, les artisans et les entreprises sont plongés dans la pandémie depuis le début d'année. La situation est difficile à vivre pour la plupart d'entre nous. Nous sommes en effet confrontés à une nouvelle période de confinement et éloignés à nouveau de nos parents, nos amis, nos activités sociales et culturelles.

Face à ces difficultés et aux pertes de repères, les acteurs municipaux, médicaux et associatifs se sont réunis pour organiser la solidarité pour celles et ceux qui en ont besoin.

Ce bulletin spécial vous présente quelques mesures mises en place. Soyez assurés que nous nous tenons à votre disposition pour les adapter si nécessaire.



MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les groupes municipaux, majoritaire et de l'opposition, sont solidaires dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Dans cette période complexe, la solidarité et la fraternité doivent retrouver leur sens.

Les mesures prises par le Conseil Municipal se veulent complémentaires aux recommandations nationales.

Faisons acte de sagesse et de responsabilité. En nous protégeant, nous protégeons les autres, et parmi eux ceux qui nous sont chers.



MESURES MISES EN PLACE

SANTÉ : Centre de Tests de dépistage à la salle des fêtes

A la demande du personnel médical de Montarnaud regroupant les infirmières, les médecins et la pharmacie, nous mettons en place à la salle des fêtes un espace réservé aux tests antigéniques (nasopharyngés).

Nous ouvrirons ce lieu les mardi, jeudi et samedi, de 9h30 à 11h30, pour les personnes entre 18 et 65 ans, sans pathologies chroniques et présentant des symptômes Covid-19 depuis moins de 4 jours. Dans les autres cas, rapprochez-vous de votre médecin traitant.

SOCIAL

Avec les associations de Montarnaud accompagnant les personnes âgées, les personnes vulnérables ou en difficulté, nous instaurons une démarche de solidarité renforcée.

Le document joint à ce bulletin s'adresse aux personnes ayant besoin d'un soutien supplémentaire pendant cette période, ou plus simplement, besoin de rompre leur isolement.

Les associations proposées et le CCAS sont des organisations qui ont fait leurs preuves et qui se tiennent à votre disposition. La Mairie apportera son soutien à ces associations et au CCAS.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Madame Dricia ZROURA, assistante sociale, a été recrutée au CCAS qui a ouvert ses portes le 2 novembre 2020. Nous avons voulu un CCAS indépendant de la Mairie et autonome, avec un bureau séparé accessible par le parking. Le CCAS est en relation permanente avec le département de l'Hérault et la société civile.

Accueil tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous au 04 67 55 40 84 ou ccas@montarnaud.fr

Vous y serez reçus dans des conditions de confidentialité et d'écoute bienveillante.

COMMERCES, ARTISANS, ENTREPRISES

La vie économique de Montarnaud est impactée par le confinement. Les marchés de plein air sont maintenus, certains commerces gardent une activité raisonnable, mais pour d'autres la crise se répète. Soutenons les commerces de la ville à travers nos commandes et nos achats !

La Mairie met à la disposition des commerçants ses moyens de communication numérique, jusqu'aux fêtes de Noël (PanneauPocket, CityAll, Facebook, et via les fiches professionnelles du site internet de la Mairie).

Les messages des commerçants, des artisans, des entreprises apparaîtront sur les panneaux de la Mairie, vos ordinateurs ou téléphones portables.

LE REPAS DES AINÉS

En raison de ce confinement, il ne pourra pas avoir lieu cette année. A sa place, nous remettons à nos aînés qui le souhaitent un bon de 25 euros pour un achat chez un des commerçants ou des artisans de Montarnaud.

ECOLES

L'école maternelle comme l'école élémentaire sont ouvertes et accueillent les enfants selon le protocole sanitaire ministériel en vigueur.

Les activités périscolaires sont assurées selon des modalités strictes : lieux et animateurs dédiés, port du masque dès l'âge de 6 ans (masques fournis par les parents), cantine en deux services, désinfection des lieux deux fois par jour, respect des gestes barrières.

MAIRIE

Tous les services de la Mairie et missions de service public sont maintenus. Les horaires d'ouverture de la Mairie sont conservés et le numéro de téléphone, 04 67 55 40 84, disponible tous les jours ouvrés :

- Lundi : 8h30 à 12h et 16h à 19h
- Mardi et jeudi : 8h30 à 12h
- Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h et 16h à 18h

Les week-ends, une astreinte téléphonique spéciale « COVID-19 » est mise en place : 06 75 07 62 13.

La Bibliothèque Municipale propose un service de retrait de réservations sur rendez-vous.

Le « Biblio-Drive », au 04 67 55 48 16 :

- Mardi et vendredi : 16h30 à 18h30
- Mercredi : 10h à 12h et : 16h30 à 18h30
- Samedi : 10h à 12h

La Police Municipale compte désormais 3 agents, en charge du maintien de la sécurité et de la tranquillité au sein de la commune. Contact : 04 67 59 13 53.

La Déchetterie reste ouverte aux horaires habituels. Syndicat Centre Hérault, 04 67 88 44 96.

- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h15
- Fermeture les dimanche et lundi.

